

## SANTÉ

### PROFESSIONS DE SANTÉ

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES  
ET DE LA SANTÉ

#### **Arrêté du 15 avril 2016 portant nomination des membres du jury du concours national d'internat en odontologie et du concours à titre européen en odontologie organisés au titre de l'année universitaire 2016-2017**

NOR : AFSN1630304A

La directrice générale du Centre national de gestion des praticiens hospitaliers et des personnels de direction de la fonction publique hospitalière,

Vu le code de l'éducation, et notamment l'article R.634-6 relatif à l'accès au troisième cycle long des études odontologiques ;

Vu le code de l'éducation, et notamment l'article R.634-20 relatif à l'accès au troisième cycle long pour les praticiens français ou ressortissants des autres États membres de l'Union européenne, des autres États parties à l'accord sur l'Espace économique européen, de la Confédération helvétique ou de la Principauté d'Andorre ;

Vu le décret n° 2007-704 du 4 mai 2007 modifié relatif à l'organisation et au fonctionnement du Centre national de gestion des praticiens hospitaliers et des personnels de direction de la fonction publique hospitalière et modifiant le code de la santé publique (dispositions réglementaires) ;

Vu l'arrêté du 17 novembre 2011 modifié relatif à l'organisation et au programme du concours d'internat en odontologie ;

Vu l'arrêté du 16 décembre 2015 portant ouverture du concours national d'internat en odontologie au titre de l'année universitaire 2016-2017 ;

Vu l'arrêté du 16 décembre 2015 portant ouverture du concours d'internat en odontologie à titre européen pour les praticiens de l'art dentaire français, andorrans ou ressortissants d'un État membre de l'Union européenne, d'un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen ou de la Confédération suisse au titre de l'année universitaire 2016-2017,

Arrête :

#### Article 1<sup>er</sup>

Les personnes dont les noms suivent sont nommées membres du jury du concours national d'internat en odontologie et du concours européen en odontologie organisés au titre de l'année universitaire 2016-2017 :

#### 1° En qualité de président du jury

Pr Bailleul-Forestier (Isabelle).

#### 2° En qualité de membres titulaires

Mme Azogui-Levy (Sylvie).

Pr Bloch-Zupan (Agnes Myriam).

M. Delcambre (Thierry).

M. Forestier (Jean Paul).

Mme Fron-Chabouis (Hélène).

Pr Lefevre (Benoit).

Pr Lorimier (Sandrine).

Pr Margerit (Jacques).

Pr Medioni (Étienne).

Pr Millet (Pierre).

Mme Molla-Aujay de La Dure (Muriel).  
Pr Sorel (Olivier).  
Pr Soueidan (Assem).  
M. Struillou (Xavier).  
M. Devillard (Raphael).  
Mme Boisramé-Gastrin (Sylvie).  
Pr Nabet (Catherine).

3° En qualité de membres suppléants

Pr Dangleterre (Marc).  
M. Vergnes (Jean-Noël).  
M. Roche-Poggi (Philippe).  
M. Gambiez (Alain).  
M. Vachey (Eric).  
M. Bou (Christophe).  
M. Coutant (Jean-Christophe).  
M. Chabadel (Olivier).  
Pr Cuisinier (Frederic).  
Pr Torres (Jacques-Henri).  
Mme Le Norcy (Elvire).  
Pr Colombier (Marie-Laure).  
M. Nefussi (Jean-Raphael).  
M. Maurice (Didier).  
M. Kerner (Stéphane).  
Pr Boy-Lefèvre (Marie-Laure).  
Pr Anagnostou (Fani).  
Pr Roche (Yvon).  
Pr Walter (Beatrice).  
Pr Mallet-Bonnaure (Martine).  
Pr Vaysse (Frederic).  
Mme Magno-Erard (Elisabeth).  
M. Stephan (Gregory).  
Pr Raskin-Dejou (Anne).  
Pr Domejean (Sophie).  
M. Badran (Zahi).  
Pr Perez (Fabienne).  
Pr Muller-Bolla (Michèle).  
Pr Lupi-Pégurier (Laurence).  
Pr Bolla (Marc).  
Pr Manière-Ezvan (Armelle).  
M. Duprez (Jean-Pierre).  
Pr Malquarti (Guillaume).  
M. Bravetti (Pierre).  
Pr Strazielle (Catherine).  
Pr Filleul (Marie Pierryle).

Article 2

Le chef du département concours, autorisation d'exercice, mobilité-développement professionnel est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère des affaires sociales et de la santé.

Fait le 15 avril 2016.

Pour la directrice générale et par délégation :  
*La directrice générale adjointe,*  
M.-C. CHATENAY-RIVAUDAY-MAREL